

Charte de Non - Plagiat

Afin d'assurer le respect des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle dans un contexte où la technologie facilite la copie, l'INSA promeut une attitude et des pratiques de lutte contre le plagiat.

Le plagiat est défini comme :

«Vol littéraire. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens.» (*Petit Robert, volume 1, 2005*)

Quelques exemples de plagiat :

- « Copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source,
- insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance,
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance,
- utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (même si cette personne a donné son accord) » (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/exemples.html>, consulté le 15/01/2010)

Ce que vous pouvez faire pour ne pas plagier :

Vous pouvez reprendre les idées d'un auteur, utiliser les travaux de différents auteurs afin de vous appuyer sur eux, paraphraser la pensée d'un auteur mais **il faut nécessairement citer les sources.**

Emprunter aux autres est possible à condition de :

- mettre les citations ou les extraits de texte « entre guillemets »,
- donner la source de toute référence de façon précise et normalisée,

Pour faire des citations correctes et rédiger votre bibliographie selon les règles admises, vous pouvez vous reporter sur le site de Bib'INSA (<http://bib.insa-toulouse.fr/fr/formation.html>) ou encore sur le site <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/citer.html>

Engagement :

Je soussigné(e),

fonction :

Atteste avoir pris connaissance du contenu de la charte de Non-plagiat et déclare m'engager à m'y conformer.

Date :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

N.B. : Dans les documents que vous produisez (rapport, présentation, publication, photocopie de cours...), vous pouvez indiquer la phrase de référence (1) ou apposer le logo ci-dessous « Garanti sans plagiat » (2).



(1) « J'atteste ne pas avoir utilisé les phrases ou les travaux d'un autre en les faisant passer pour les miennes et avoir cité l'ensemble de mes sources. »

(2) LOGO accessible sur http://enseignants.insa-toulouse.fr/fr/bib_insa_mode_d_emploi/le_plagiat.html